

LE TÉLÉTRAVAIL SELON LA DIRECTION... SES PISTES DE RÉFLEXION TANT ATTENDUES

NOTRE BIEN-ÊTRE AVANT TOUT...

Ce qui importe à Eman Ezzat PDG de notre belle entreprise dans une vidéo que nous avons certainement tou-te-s vue en primeur sur les réseaux c'est le plus beau et le mieux pour ses salarié-es.

Oui, notre PDG nous explique pendant quelques minutes que la priorité de Capgemini est de nous installer correctement lorsque nous sommes en télétravail, quelle que soit notre situation.

Bon ben le suspens qui durait depuis la deuxième réunion de négociation (nous en sommes à la quatrième) vient d'être dévoilé au grand jour et pour nous, cela valait vraiment la peine d'attendre !

QUE DU NEUF !

Quelle nouveauté, quelle superbe aubaine, quelle originalité, quelle Enfin quelle est la valeur ajoutée de ce qui nous est présenté en séance de négociation sur le télétravail ?

Pour notre direction, le fait que nous soyons en télétravail à 100% depuis un an n'a eu aucun effet sur ses propositions.

Nous allons donc passer maintenant en détail ce qu'elle nous propose, dans sa grande bonté, de mettre en place pour que nos conditions de télétravail soient beaucoup plus agréables et confortables.

Alors, pour ceux qui font moins de 6 jours de télétravail ça sera RIEN, nada, kedalle, juste un pc portable mais ça tout le monde l'a déjà !

En revanche pour celles et ceux qui ont plus de 6 jours de télétravail, dans sa très grande générosité, ça sera le Nirvana, oui pour vous chère-s collègues vous aurez droit à une chaise et un écran déporté, mais attention seulement si vous le demandez, d'accord ?

Pour le reste ben vous aurez, une indemnité télétravail qui, toujours pour la direction,

couvre les frais liés notamment à la connexion internet, que vous avez déjà d'ailleurs.

Alors, si vous aviez pour ambition de vous faire rembourser une chaise que vous vous êtes offerte parce que la chaise de cuisine commençait à être inconfortable,... oui au bout d'un an quand même, on essaie de rechercher un "p'tit confort" !

Bon ben c'est raté, votre chaise ne fera l'objet d'aucun remboursement... fallait pas vouloir le confort aussi vous êtes rigolos...

MERCI PATRON !

Mais victoire, Capgemini consent dans un élan de générosité à ce que les salarié-es souffrant de TMS aient la possibilité d'acquiescer une chaise de bureau auprès d'un fournisseur professionnel de leur choix... oh merci grand manitou, franchement nous allons vraiment nous délecter d'avoir enfin droit à une chaise conforme à nos maux... mais au fait, une chaise adaptée c'est une mesure préventive, pas curative, alors quand on souffre déjà de TMS c'est un peu trop tard !

Mais ça a ses limites les budgets, donc faites attention au prix car le remboursement sera soumis à conditions : pas plus de 200 euros, frais de livraison inclus... trop trop bien.

Il faudra bien entendu y joindre une facture et une attestation de suivi individuel de votre état de santé délivrée par le médecin du travail avec une préconisation d'équipement...

Après, si vous dépendez d'un site qui va bientôt fermer (pour réunification sur un seul site) vous pourrez bénéficier, si vous courez assez vite car il n'y en aura pas pour tout le monde, d'un siège de récupération sur le site qui va fermer.

La liste n'est pas très longue pour l'instant,

il y a Strasbourg, Nantes bientôt et si nous avons bien compris il y aura aussi Toulouse... Il y a eu aussi Canéjan, mais là c'est trop tard, dommage !! Les salarié-es concerné-es doivent contacter le Responsable Environnement Travail.

Bien entendu si vous bénéficiez de ce dispositif, vous n'aurez pas droit à une chaise neuve...

CERISE SUR LE GÂTEAU...

Pour les chaises, le choix sera limité, catalogue proposé par la direction avec livraison par un géant du secteur, celui qui vous fait un grand sourire sur les cartons et qui ne paie pas trop d'impôts en France, nous n'avons pour l'instant pas plus de détails sur cette partie obscure de la force...

Normalement, le matériel n'impactera pas les finances des projets sur lesquels vous travaillez, affirmation de la direction, mais comme disait nos grand-mères «je ne crois que ce que je vois» écrit noir sur blanc.

La CGT s'insurge contre ce modèle discriminant les salarié-es vis-à-vis du télétravail !

Nous réclamons, pour tou-te-s :

- Un siège de bureau adapté à chacun-e,
- Un bureau
- Un écran déporté
- Un casque
- Une souris sans fil
- Un clavier déporté
- Un rehausseur
- Etc ...

Nous demandons aussi une révision des indemnités afin qu'elles soient en adéquation avec le coût de la vie.

La suite au prochain numéro !

<https://www.cgt.fr/documents/loeil-de-z-sur-lactualite-le-teletravail>

CONTACTEZ LA CGT CAPGEMINI

#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr